

COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES

Envoyé en préfecture le 28/10/2025

Reçu en préfecture le 28/10/2025

Publié le Département : ARDECHE

ID: 007-200039832-20251027-D_2025_8_16-DE

Canton: LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération : D_2025_8_16 L' an deux mille vingt cinq, le lundi 27 octobre à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - Saint André de Cruzières, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice

: 31

Date de convocation du : 21 Octobre 2025

Présents: 26

Votants: 28

Objet: Partenariat 2026
PNRMA _ CCPVC _ bois d'Abeau
et Plateau de Montselgues et
Païolive - 2026

<u>Titulaires</u>: Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROBERT Lionnel

Pouvoirs:

Monsieur GADILHE Sébastien a donné pouvoir à Madame ESCHALIER Cathy Monsieur COMPAGNE Jacques a donné pouvoir à Madame DESCHANELS Georgette

Absent(s):

<u>Excusé(s)</u>: Monsieur ROCHE Bruno, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur GADILHE Sébastien, Monsieur COMPAGNE Jacques

Secrétaire de Séance : Monsieur Lionnel ROBERT

M. Daniel NOËL, Vice-président en charge du suivi des Espaces Naturels Sensibles, explique à l'assemblée : Dans le cadre du Contrat Atout Nature 2023-2026 porté par le Département de l'Ardèche, qui porte sur les actions menées sur les sites ENS « Espaces Naturels Sensibles » pour les sites Abeau et Montselgues avec une maîtrise d'ouvrage du PNR des Monts d'Ardèche, les actions et les cofinancements proposés pour 2026 sont les suivants :

	Maitrise d'ouvrage du PNR des Monts d'Ardèche avec financement du Département						
	Intitulé de l'action	Montant de l'action	HT ou TTC	<u>financement</u> du Dpt		Co financements CC PVC	
				Montant	taux	Montant	taux
Site ENS Abeau	Animation grand public et scolaire + mini-séjour ACM + animation Chauves-souris Collège Les Vans	7 000 €	ттс	5 600 €	80%	1 400 €	20%
Site ENS Montselgues	Animation grand public et scolaire + mini-séjour ACM	4 000 €	ттс	2 300 €	58%	1 700 €	429
Site ENS Montselgues	Inventaire colonie petit- rhinolophes	4 000 €	ттс	2 600 €	65%	1400 €	35%
	SOUS TOTAL	15 000 €	ттс	10 500 €	70%	4500 €	30%

Pour information, pour le site ENS du bois de Païolive, une nouvelle organisation est mise en place par le Département qui assurera la gestion en direct.

M. le Président met au vote les actions et le cofinancement pour la Communauté de communes évalué à 4 500 € pour

2026.

Envoyé en préfecture le 28/10/2025 Reçu en préfecture le 28/10/2025

Publié le

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membre de membre de la conseil communautaire, à l'unanimité des membres de la conseil communautaire, à l'unanimité de la conseil co

DECIDE :

DE VALIDER les actions telles que listées ci-dessus, DE FIXER le cofinancement à 4 500 € maximum pour 2026,

D'AUTORISER le Président à signer tout document en lien avec la présente décision.

Pour: 28 Contre: 0 Abstention: 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 27/10/2025, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le